



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 079-2024
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.101

Déposée le : 14.03.2024

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : Les VERT-E-S (Ruch, Bern) (porte-parole)
Les VERT-E-S (Lindegger, Roggwil)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Analyser les conséquences des programmes d'allègement

Le Conseil-exécutif est chargé du mandat d'étude suivant :

1. Établir un rapport sur les conséquences des deux derniers grands plans d'austérité, l'examen des offres et des structures (EOS) 2014 et le programme d'allègement (PA) 2018. Le rapport consistera en une énumération de l'ensemble des mesures de ces deux plans d'austérité, assortie pour chaque mesure d'une analyse de ses effets sur l'accomplissement des tâches du canton et la qualité du service public.
2. Dans la mesure du possible, ce rapport présentera également les coûts induits par les mesures d'économie.

Développement :

Alors que dix ans se sont écoulées depuis l'examen approfondi des offres et des structures de 2014 et six ans depuis le programme d'allègement 2018, il est temps de procéder à une analyse des effets des mesures d'économies décidées alors. Les coupes ont parfois été douloureuses, en particulier dans les domaines de la santé, de la formation et de la politique sociale. En 2018, on a ainsi taillé dans les soins psychiatriques en ambulatoire, raboté de 6 millions le budget des services de maintien à domicile et réduit la voilure dans le domaine de la vieillesse et des institutions pour adultes vivant avec un handicap. En 2014, on a augmenté la taille des classes, diminué les réductions de primes ou encore supprimé des postes à la police.

Certains de ces domaines, et tout particulièrement la santé et la formation, font aujourd'hui face à une crise tout sauf négligeable. Les écoles sont à bout de souffle, les enseignantes et enseignants sont une denrée rare et ont besoin du soutien d'auxiliaires de classe. Les hôpitaux et les

services de psychiatrie font face à des problèmes de financement et les institutions sociales n'ont plus aucune place libre. Pour les discussions à venir sur le financement des hôpitaux ou des améliorations dans le domaine scolaire, il serait utile de mieux comprendre les effets déployés par les mesures d'économie des dix dernières années, et d'identifier les cas où l'efficacité a pu être renforcée ainsi que ceux où la qualité a souffert. Il s'agit enfin d'accorder une attention particulière aux éventuels coûts induits par les mesures d'économie et au rapport entre ces coûts et les montants économisés.

Destinataire

– Grand Conseil